



COMMUNE DE TOURRETTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX MILLE QUINZE, le Vingt-Quatre Mars,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2015 - Secrétaire de séance : Mme Raymonde AUBAULT

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 21 - Votes pour : 21 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : R. AUBAULT - G. BARRA - A-M. GAUBERTI - JL. GIRAUD, **Adjoints**

S. ALLEG - S. ARNOULD - S. BEURRIER - A. DUBOIS - W. DUBOSQ - J. HENSELER - C. LUBRANO LAVADERA -

A. PELLEGRINO - A. RASKIN - E. MENUT - N. PERRICHON - J. RAYNAUD - J. TOCQUER - C. VELAY, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : M. AUFFRET (pouvoir donné à M. BOUGE) - S. LELUIN (pouvoir donné à R. AUBAULT)

Absents non excusés : A. CELKA - M. RAYNAUD

### LISTE DES MARCHES 2014 – RECENSEMENT ECONOMIQUE

M. le Maire présente au Conseil Municipal le recensement économique des différents marchés notifiés en 2014 en présentant le tableau suivant :

MARCHÉS	TITULAIRE	NATURE	MONTANT	DATE NOTIFICATION	ORDRE DE SERVICE
Acquisition groupe électrogène	SEDE Environnement	Fourniture	32 280.00€	4/11/2014	4/11/2014
Canalisation Tassy	BERTRAND S.A.	Travaux	35 324.28€	24/11/2014	10/02/2015
Assurance RC Véhicule PJ Dommages aux biens	SMACL	Service	25 007.97€	15/12/2014	01/01/2015
Assurance statutaire		Service	35 719.00€	26/12/2014	01/01/2015
Epandage Boues	SEDE Environnement	Service	5 287.70€	24/03/2014	24/03/2014
Marche compteur	CAD'EAU	Travaux	107 449.20€		
Marché voirie	BERTRAND S.A.	Travaux	Bon de commande	05/05/2014	05/05/2014
Mobilier mairie	TECHNI CONCEPT	Fourniture	14 580.00€	26/06/2014	26/06/2014

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

### DECIDE

- **DE PRENDRE** acte de la liste transmise, conférant au Code des Marchés Publics, art. 133.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Fait et délibéré à TOURRETTES, le jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Camille BOUGE